

DRITTE ABTEILUNG.



A). — MITTEILUNGEN.

Sur l'emploi en Syrie, au VI^e siècle de notre ère, du mot "barbare", dans le sens de "arabe". — Le 7 octobre 514 de notre ère ¹, Sévère, l'illustre patriarche monophysite d'Antioche, prononça à Kinnesrin ² dans la Syrie I^{ère}, au cours d'une visite de son diocèse, une homélie sur les deux martyrs Sergius et Bacchus. Cette homélie, la LVII^e du recueil des λόγοι ἐπιθρόνιοι de Sévère ³, vient d'être éditée et traduite en français, en même temps que cinq autres (les homélies LII à LVI), par M. Rubens Duval, d'après la version syriaque de Jacques d'Edesse ⁴. Les manuscrits qui nous ont conservé cette version, sont des plus corrects ⁵. C'est au point que l'on peut dire que la tâche de l'éditeur, en ce qui les concerne, doit consister, pour ainsi dire, exclusivement, à reproduire fidèlement le texte qu'ils fournissent, sans le corriger, toute correction risquant, en quelque sorte *a priori*, de reposer sur une fausse interprétation du texte.

M. R. Duval n'a corrigé, ou plutôt, n'a proposé de corriger qu'un seul mot dans la LVII^e homélie: il croit qu'il faut lire حنين

¹ Cf. pour la date la note 3.

² Kinnesrin (littéralement: «nid d'aigles») est le nom indigène, ancien et moderne, de la localité appelée Χαλκίς par les Grecs; cf. Georges de Chypre, *Descriptio orbis romani*, éd. H. Gelzer, p. 44. Kinnesrin est situé à 5 h ¹/₄ environ au sud d'Alep (Βερροια).

³ Cette homélie a été prononcée le jour de la commémoration de saint Sergius, vers la fin de la deuxième année du patriarcat de Sévère; cf. le second alinéa de l'homélie et Wright, *Catalogue of the syriac manuscripts in the British Museum*, t. II, p. 536,1 et 538,1. Comme la commémoration de saint Sergius est fêtée le 7 octobre (Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. V, p. 492) et que la deuxième année du patriarcat de Sévère va de novembre 513 à novembre 514, on peut fixer la date de la LVII^e homélie de Sévère, avec la plus grande précision, au 7 octobre 514 de notre ère.

⁴ R. Graffin et F. Nau, *Patrologia Orientalis*, t. IV, fasc. I.

⁵ Cf. *op. cit.*, Avertissement, p. 5.



La localité appelée Resapha “ dans la langue du pays „ avait comme nom officiel grec celui de Σεργιούπολις ou Ἀναστασιούπολις ¹. Elle était située à 126 stades au sud de Sura ², petite ville bâtie sur la rive droite de l’Euphrate, en face de Nicephorium–Callinicum ³. Or, deux passages de Procope, et plusieurs passages de la Vie d’Ahoudemmeh, ne laissent place à aucun doute au sujet de la signification du mot “ Barbares „ dans l’homélie de Sévère.

Le premier passage de Procope (*De aedificiis*, II, 9) nous apprend que la ville de Sergiopolis avait été entourée d’un mur, afin qu’elle fût à l’abri des attaques des *Saracènes de l’endroit* : καὶ τειχίσματα βρῆχυτάτω περιβεβλήκασιν, ὅσον τοὺς ἐκείνη Σαρακηνοὺς ἀποκρούεσθαι οἷόν τε εἶναι ἐξ ἐπιδρομῆς αὐτὸ ἐξελεῖν. Ἀδύνατοι γὰρ τειχομαχεῖν εἰσι Σαρακηνοὶ φύσει, καὶ τι αὐτῶν, ἂν οὕτω τύχοι, τειχίσμα φαυλότατον καὶ πηλῶ σύνθετον ἐμπόδιον τῇ ὀρμῇ γίνεται. “ Et ils (les anciens habitants de Sergiopolis) entourèrent (la ville) d’un rempart très peu élevé, tout juste pour empêcher les Saracènes de l’endroit ⁴ de s’en emparer à l’improviste. Car les Saracènes sont naturellement incapables d’attaquer des ouvrages de défense, et tout rempart auquel ils se heurent, même insignifiant et fait de boue, arrête leur élan „.

Le second passage de Procope (*De bello Persico*, II, 5, 29) nous fait savoir que Sergiopolis était située à 126 stades au sud de Sura ἐν τῷ βαρβαρικῷ καλουμένῳ πεδίῳ “ dans la plaine dite barbarique „ ⁵.

¹ Georges de Chypre, *Descriptio orbis romani*, p. 45 et p. 151–152. — Voir sur Resapha, V. Chapot, *Resapha-Sergiopolis* dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, 1903, p. 280–291, et V. Chapot, *La frontière de l’Euphrate de Pompée à la conquête arabe*, fasc. 99 de la *Bibliothèque des Ecoles françaises d’Athènes et de Rome*, p. 328–332. Paris. 1907.

² Procope, *De bello Persico*, II, 5, 29, p. 175 du *Corpus* de Bonn; 126 stades représentent environ 25 kilomètres. Cf. sur Sura, V. Chapot, *La frontière de l’Euphrate*, p. 285–288.

³ Sur Nicephorium–Callinicum, cf. V. Chapot, *La frontière de l’Euphrate*, p. 288–290.

⁴ Littéralement : « les Saracènes de là-bas »; l’expression correspondante de Sévère signifie aussi littéralement : « les Barbares de là-bas ».

⁵ A la « plaine barbarique (βαρβαρικὸν πεδίον) » de Procope, correspond sur la Table de Peutinger les *Arae fines Romanorum* et le *Finis exercitus Syriaticae et commercium barbarorum*; cf. Pauly–Wissowa, *Real-Encyclopädie*, t. II, col. 2858, s. v. Βαρβαρικὸν πεδίον.

Ces deux passages de Procope suffiraient à établir que les Barbares du pays de Resapha-Sergiopolis, dont parle Sévère, sont les Arabes du désert. Aux " Barbares du pays ", de l'homélie de Sévère, correspondent, en effet, dans le premier passage de Procope, les " Saracènes du pays "; d'autre part, on voit, par le second passage de Procope, que les Saracènes des environs de Resapha étaient généralement désignés sous le nom de " Barbares ", puisque le désert qu'ils habitaient était appelé τὸ βαρβαρικὸν πεδίον.

La Vie d'Ahoudemmeh établit, à son tour, que dans l'homélie de Sévère il faut entendre par " Barbares ", les Arabes du désert. Ahoudemmeh fut métropolitain de Tagrit de 559-575 et évangélisa les Arabes nomades de la Mésopotamie. Or, ces Arabes sont souvent appelés " Barbares ", dans la Vie d'Ahoudemmeh ¹. Celle-ci rapporte de plus — et ce renseignement éclaire singulièrement le passage de l'homélie de Sévère — que les Arabes de la Mésopotamie aimaient beaucoup saint Serge, qu' " ils y avaient recours plus que tous les autres hommes ", et qu'ils n'hésitaient pas à passer l'Euphrate pour aller le vénérer à Résapha ².

*
* *

Il résulte de ces divers documents que les Syriens, au VI^e siècle de notre ère, aimaient à donner aux Arabes du désert le nom de " Barbares ". On peut se demander si ce n'est pas parce qu'ils interprétaient ce nom par " fils du désert " ³. Quoiqu'il en soit,

¹ R. Graffin et F. Nau, *Patrologia orientalis*, t. III, fasc. 1. — *Histoires d'Ahoudemmeh et de Marouta, suivies du Traité d'Ahoudemmeh sur l'homme*, textes syriaques inédits, publiés, traduits et annotés par F. Nau, p. 24, l. 13, l. 17; p. 25, l. 8, etc

² *Op. cit.*, p. 29, l. 4-13. Sur la vénération des Arabes pour saint Serge cf. notre *Nouvelle note sur l'inscription trilingue de Zébed* dans la *Rivista degli studi orientali*, I, p. 577-586.

³ D'après Assemani, *Bibliotheca orientalis*, t. III, B, p. DLIII, les Syriens auraient appelé les Arabes scénites بنو حبار *b'na bará* (« les fils du désert »). Toutefois, comme Payne-Smith, dans son *Thesaurus syriacus*, col. 576 et 603, ne renvoie, à propos de cette expression, qu'à Assemani, l. l., il y a lieu de se demander si elle a réellement existé. Rappelons à ce propos que le mot βάρβαρος est d'origine indo-européenne et qu'il est apparenté au sanscrit *barbarah* « bègue »; cf. Boisacq, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Heidelberg, Winter, 1908, p. 114-115.

le mot "barbare", semble encore avoir le sens de "arabe", dans un écrit syriaque du VI^e siècle, que nous avons publié sous le titre de: *Un Traité astronomique et météorologique syriaque attribué à Denys l'Aréopagite*¹. Cet écrit pseudo-aréopagitique donne, au chapitre V, une curieuse liste de douze langues, parmi lesquelles on voit figurer le ܠܒܒܪܒܐ "le barbare"². Nous avons proposé de traduire ce mot par "berbère". Il faut probablement rejeter cette traduction et voir, dans le "barbare", l'"arabe"³. Si le mot "barbare" signifie réellement "arabe" dans le Traité de Denys, il s'ensuit que le mot "barbare = arabe" était devenu en Syrie une sorte d'ethnique, de nom propre.

*
* *

Il ne sera pas sans intérêt de noter, pour finir, que dans les manuscrits les mots βαρβάρων et Ἀράβων sont parfois confondus. Nous citerons Diodore de Sicile, *Bibliotheca historica*, éd. Wesseling, Amsterdam, 746, t. I, p. 63, note 1 (= I, 53, 5), *ib.* p. 138, note 41 (= II, 24, 5), *ib.* p. 215, note 7 (= III, 47, 5), et t. II, p. 5, note 90 (= XV, 2, 3); Evagrius, *Historia ecclesiastica*, VI, 6, éd. Bidez et Parmentier. Londres, 1898, p. 202, 5⁴. Il est permis de se demander si la confusion de ces deux mots, qui présentent une certaine similitude de son, ne remonte pas à l'époque (VI^e siècle de notre ère?), où ils étaient synonymes.

M. A. KUGENER.

¹ T. II des *Actes du Congrès des Orientalistes d'Alger*, 1907, p. 137-198. Des tirages à part de notre mémoire sont en vente chez E. Leroux à Paris et O. Harrassowitz à Leipzig.

² Voici le passage du Traité qui donne cette liste (p. 184, l. 5-10): « Mais, de même que la langue latine diffère de la langue grecque, le grec du syriaque, le syriaque de l'hébreu, l'hébreu du gothique, le gothique du couchite, le couchite du *barbare*, le *barbare* de l'hindou, l'hindou du babylonien, le babylonien du mède, le mède de l'arménien et l'arménien de l'égyptien, et que ces douze langues etc. ».

³ Nous avons vu dans l'omission de l'arabe un *terminus ante quem* du Traité de Denys, p. 140, note 3 et p. 184, note 2. La traduction du mot ܠܒܒܒܐ par « barbare = arabe » n'infirmes pas notre raisonnement; il le confirme plutôt, le barbare désignant l'arabe avant l'avènement de l'Islam.

⁴ Le passage d'Evagrius (ὕπὸ τῶν Σκηνητῶν βαρβάρων) indique bien que les Barbares sont des Arabes scénites.